

Birman

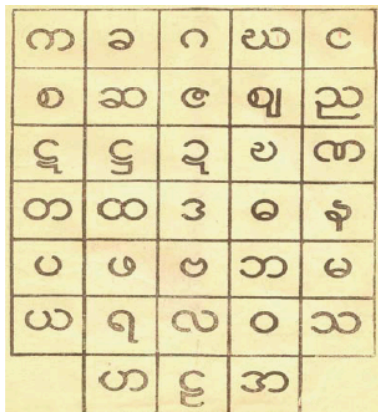
DL : Diplôme de Langue

2019-2020

Brochure non contractuelle, à jour au 23 septembre 2019.



[cf. PopulationData.net : Birmanie]



[cf. <http://www.flickr.com/photos/63128989@N00/2265475704/>]

Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale	3
Le Birman.....	3
Son enseignement à l'INALCO	3
L'équipe enseignante	4
Informations pratiques	4
Lieu d'enseignement	4
Inscription administrative	4
Inscription pédagogique	4
Secrétariat pédagogique.....	5
Autres liens utiles	5
Calendrier universitaire	5
Présentation du cursus	6
Objectifs pédagogiques	6
Principes généraux de la scolarité	6
Contrôle des connaissances	7
Organisation de la L1	8
Les parcours possibles en L2-L3	8
Séjours à l'étranger.....	8
Séjours Erasmus+	Erreur ! Signet non défini.
Cours d'été.....	Erreur ! Signet non défini.
Aide au voyage de l'INALCO	Erreur ! Signet non défini.
Liste des enseignements	Erreur ! Signet non défini.
Emploi du temps.....	Erreur ! Signet non défini.
Descriptifs des enseignements	Erreur ! Signet non défini.
Ressources utiles pour les étudiants	10
Sites Internet.....	10

Présentation générale

Le birman...

... fait partie de la famille des langues tibéto-birmanes, qui s'étendent sur une région allant du Pakistan jusqu'au Vietnam, et qui constituent elles-mêmes une branche de la famille sino-tibétaine.

Langue nationale de la République de l'Union du Myanmar (la Birmanie), qui compte près de 56 millions d'habitants, et cohabitant avec plus d'une centaine de langues minoritaires (karen, shan, kachin, môn, chin, pa-o, palaung, wa, entre autres), le birman est parlé par 42 millions de personnes, soit deux tiers de la population du pays.

Le birman est une langue monosyllabique à tons : d'une manière générale, on distingue 3 tons en birman. Comme beaucoup de langues de la famille tibéto-birmane, c'est une langue isolante (ou agglutinante). Comme d'autres langues d'Asie du Sud-Est, le birman comporte un grand nombre d'emprunts au pâli, liés à l'influence religieuse et civilisationnelle indienne.

Le birman dispose d'un système d'écriture assez complexe, dérivé du devanâgari du Nord de l'Inde, par l'intermédiaire du môn, qui avait lui-même emprunté ses caractères aux langues de l'Inde du Sud. Aujourd'hui le birman possède son propre alphabet, qui compte au total 33 lettres, auxquelles l'on peut ajouter des signes, qui représentent les voyelles et les tons.

La langue, très riche, est écrite depuis le XII^e siècle et donne lieu à une abondante littérature tant en poésie qu'en prose. La langue birmane s'est de tout temps enrichie au contact des autres cultures indienne, chinoise dans une faible mesure, et surtout anglo-saxonne depuis la colonisation (1826-1948) et plus récemment avec la mondialisation.

Son enseignement à l'INALCO

Des cours libres de birman ont été dispensés dès 1933 à l'INALCO, mais la première charge de cours n'a été établie qu'en 1960, assurée par un maître-assistant à partir de 1964. Une chaire de birman a été créée en 1966 et depuis 1989 l'enseignement de birman est dispensé par des maîtres de conférences. L'INALCO est le seul établissement universitaire en France à proposer un enseignement et un cursus complet de birman.

Le birman peut être pris comme épreuve facultative en tant que troisième langue au concours de secrétaire des Affaires Etrangères (cadre d'Orient) : voir [Arrêté du 31 décembre 2010, Legifrance](#).

Selon les besoins et les objectifs des étudiants, les cours de birman à l'INALCO peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence et master) ou **diplômes d'établissement** (sur 3 niveaux). Dans le cadre de la licence, le birman peut être choisi comme langue principale. Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de birman en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS). Les cours sont également accessibles dans le cadre du **Passeport Langues O'**, une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 24 crédits ECTS. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

L'équipe enseignante

- San San HNIN TUN, MCF, sansan.hnintun@inalco.fr:
<http://www.inalco.fr/enseignant-chercheur/san-san-hnin-tun>
- Nicolas SALEM-GERVAIS, MCF, Nicolas.salemgervaus@inalco.fr:
<http://www.inalco.fr/enseignant-chercheur/nicolas-salem-gervais>
- Khwankhaw SANGKHAPHANTHANON, CC, khwankhaw.s@gmail.com :
en M2 (thème de recherche: littérature du Myanmar, récit de voyage)

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#).

Sur dérogation, l'inscription est également possible hors Parcoursup au mois de septembre (voir les dates limites sur le site à l'adresse ci-dessous)

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

[Pour les étudiants « hors parcoursup », procédure à prévoir avec la DSVE.](#)

Un accès direct en L2 ou L3 est possible sous conditions (avoir déjà validé une ou deux années de licence et justifier d'un niveau de langue suffisant). Voir le dossier d'admission sur la page « Admissions-équivalences » du département ASEP : à venir

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/asie-sud-pacifique/informations-departement/admissions>

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-2-inscriptions-pedagogiques>

A compter de la rentrée 2019-2020, l'Inalco offre le parcours L+, qui permettra aux étudiants (surtout ceux de Parcoursup) de bénéficier du processus de remédiation.

De même, l'inscription dans le parcours « Licence + » (UE4 de L1) pour les étudiants admis en catégorie « oui-si » doit être complétée au secrétariat pédagogique.

Attention : pour certains choix d'enseignements, notamment les UE4 ouverture de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, dans le secrétariat pédagogique.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : Mme Angela CORREIA, bureau 3.27B

Tél. 01 81 70 11 35

secretariat.ase@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous :

<https://rdv.inalco.fr/portail/index.php>

Autres liens utiles

- Section de birman : <http://www.inalco.fr/langue/birman>
- Brochures pédagogiques du département ASEP : à venir <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/asia-sud-pacifique/formations>
- Emplois du temps : à venir <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

[Calendrier en ligne par un lien : à venir]

Semaine de pré-rentrée (**obligatoire pour les étudiants de L1**) : du 9 au 14 septembre 2019. Voir programme en ligne

Début des cours : lundi 16 septembre 2019

Premier semestre : du 16 septembre au 21 décembre 2019.

Vacances d'automne : du 27 octobre au 3 novembre 2019.

Vacances de Noël : du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

Examens du premier semestre : du 6 au 18 janvier 2020.

Intersemestre : du 20 au 25 janvier 2020.

Deuxième semestre : du 27 janvier au 16 mai 2020.

Vacances d'hiver : du 16 au 23 février 2020.

Vacances de printemps : du 5 au 19 avril 2020.

Examens du second semestre : du 18 mai au 2 juin 2020.

Examens – 2^e session (rattrapage) : du 17 au 27 juin 2020

Présentation du cursus

La licence de birman s'adresse aussi bien aux personnes à la recherche d'une formation initiale principale qu'à celles désireuses de compléter une autre formation suivie antérieurement ou en parallèle. Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue peuvent contacter le/la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation au terme d'un cursus de trois ans est :

- 1) de doter les étudiants d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication orale et écrite en birman et pour l'exploitation et la traduction de tous types de documents et textes rédigés dans cette langue (niveau de compétence visé : A2 en fin de 1^{re} année, B1 en fin de 2^e année et B2 en fin de 3^e année) ;
- 2) de fournir une connaissance générale de l'histoire, de la culture et de la société birmanes, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels en vigueur dans le pays, condition préalable pour entretenir des relations ou travailler avec des locuteurs de Myanmar ;
- 3) d'insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional ASE, de les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'INALCO ou dans un autre établissement.

Principes généraux de la scolarité

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours (par exemple BIR pour le birman, ASE pour les cours régionaux sur l'Asie du Sud-est), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu**, et l'**assiduité aux cours** est de rigueur.

- En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une **dispense d'assiduité** aux cours. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande effectuée avant (le 1^{er} octobre 2019 pour le semestre 1 et avant le 3 février 2020 pour le semestre 2 – date à confirmer plus tard). Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).

- **Deux sessions d'examens** sont organisées à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre

- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage**.

- Les notes obtenues dans les EC d'une même UE **se compensent** entre elles :

- une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
- Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
- De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
- Il n'y a pas de compensation entre années.
- En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

- **Lexique du relevé de notes**

[ABI :](#)

[ABJ](#)

[AJ : Ajourné](#)

[DEF : Défaillant](#)

[AJAC : Ajourné autorisé à continuer](#)

Organisation de la L1

En L1, chaque semestre comporte 3 UE. L'**UE1** regroupe tous les enseignements de langue, l'**UE2** comprend des enseignements de civilisation portant sur le pays ou sur son environnement régional proche. L'**UE3** comprend un cours obligatoire de méthodologie et permet également de suivre des enseignements de civilisation ou de s'initier à une autre langue de l'INALCO.

Pour les étudiants inscrits dans le parcours « Licence + » (admis en catégorie « oui-si »), l'UE4 comporte un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé (Voir la brochure spécifique au parcours « Licence + »).

Les parcours possibles en L2-L3

En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude de la langue et civilisation choisie (UE1 et UE2). Il détermine aussi l'orientation qu'il veut donner à sa licence en optant pour l'un des quatre parcours proposés (UE3 et UE4) : parcours régional Europe, parcours régionaux thématiques et disciplinaires, parcours bilangues et parcours professionnalisants.

Pour le **parcours régional ASE** et les **parcours thématiques et disciplinaires**, l'UE3 est choisie dans l'offre du département ASEP.

• **Parcours régional ASEP** : Les étudiants en parcours régional choisissent leurs enseignements d'UE3 (enseignements régionaux de civilisation ou d'initiation à une autre langue) dans l'offre du Département Europe. Ils sont libres de choisir les cours d'UE4 qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêt : les UE4 comprennent chacune 2 EC (6 ECTS) qui peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale ou des cours thématiques et disciplinaires (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale).

Le département recommande les enseignements suivants :

• **Parcours thématiques et disciplinaires** : L'étudiant peut choisir en UE4 l'un des 10 parcours thématiques et disciplinaires proposés. Dans ce cas, il suit les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants : Anthropologie (ANT), Enjeux mondiaux (ENJ), Genres, féminités et masculinités (GFM), Histoire connectée du monde (HCM), Environnement (ENV), Linguistique (LGE), Littératures, arts et traduction (LIT), Oralité (ORA), Religion (REL), Violence, migrations, mémoire (VMM).

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé.

Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'INALCO.

• **Parcours professionnalisant (accès sur dossier)** : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes :

- Commerce international (CI) ;
- Communication et formations interculturelles (CFI) ;
- Didactique des langues (DDL) ;
- Relations internationales (RI) ;
- Traitement automatique des langues (TAL).

DL 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 1			
UE1 - Langue			7,5 h
BIRA110a	Initiation à l'écriture birmane : 1 (Salem-Gervais & Sangkhaphanthanon)	6	3 h
BIRA110b	Initiation à la langue orale en birman (Hnin Tun)	6	3 h
BIRA110c	Pratiques du birman (Sangkhaphanthanon)	3	1,5 h
Semestre 2			
UE1 - Langue			7,5 h
BIRB110a	Initiation à l'écriture birmane :2 (Salem-Gervais)	3	1,5 h
BIRB110b	Introduction à la langue littéraire birmane (Salem-Gervais)	3	1,5 h
BIRB110c	Pratique de l'oral en birman 1 (Hnin Tun)	6	3 h
BIRB110d	Pratique de l'écrit en birman 1 (Hnin Tun)	3	1,5 h

DL 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 3			
UE1 - Langue			9 h
BIRA210a	Grammaire du birman 1 (Salem-Gervais)	3	1,5 h
BIRA210b	Études de textes en birman 1 (Salem-Gervais)	3	1,5 h
BIRA210c	Compréhension et expression orale en birman (Hnin Tun)	5	3 h
BIRA210d	Traduction : Thème 1 (Salem-Gervais)	2	1,5 h
BIRA210e	Traduction : Version 1 (Sangkhaphanthanon)	2	1,5 h
Semestre 4			
UE1 - Langue			9 h
BIRB210a	Grammaire du birman 2 (Salem-Gervais)	3	1,5 h
BIRB210b	Études de textes en birman 2 (Salem-Gervais)	3	1,5 h
BIRB210c	Compréhension et Expression orale en birman 2 (Hnin Tun)	5	3 h
BIRB210d	Traduction : Thème 2 (Salem-Gervais)	2	1,5 h
BIRB210e	Traduction : Version 2 (Sangkhaphanthanon)	2	1,5 h

DL 3		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 5			
UE1 - Langue			7 h
BIRA310a	Langue des médias en birman :1 (Salem-Gervais)	4	1,5 h
BIRA310b	Birman oral avancé : 1 (Hnin Tun)	3	2 h
BIRA310c	Littérature classique en birman : 1 (Salem-Gervais)	4	1,5 h
BIRA310d	Littérature contemporaine :1 (Hnin Tun)	4	2 h
Semestre 6			
UE1 - Langue			7 h
BIRB310a	Langue des médias en birman :2 (Salem-Gervais)	4	1,5 h
BIRB310b	Birman oral avancé :2 (Hnin tun)	3	2 h
BIRB310c	Littérature classique en birman :2 (Salem-Gervais)	4	1,5 h
BIRB310d	Littérature contemporaine :2 (Hnin Tun)	4	2 h

Emplois du temps

A venir :

Descriptifs des enseignements

A venir :

Ressources utiles pour les étudiants

A venir :

Sites Internet

A venir :